

**Certificat d'examen de type
n° F-06-G-1358 du 12 octobre 2006**

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par décision du 22 août 2001**

DDC/22/D011256-D11

Compteur d'énergie thermique SENSUS

type POLLUCOM-E

(Classe I)

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure et du décret n° 76-1327 du 10 décembre 1976 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : compteurs d'énergie thermique.

FABRICANT :

SENSUS METERING SYSTEMS Ludwigshafen GmbH - Industriestraße 16 -
67063 LUDWIGSHAFEN – Allemagne.

DEMANDEUR :

SENSUS METERING SYSTEMS Ludwigshafen GmbH - Industriestraße 16 -
67063 LUDWIGSHAFEN – Allemagne.

OBJET :

Le présent certificat complète les certificats d'examen de type accordés à SENSUS par le certificat initial n° F-02-G-069 du 2 juillet 2002, complété par le certificat n° F-04-G-320 du 3 juin 2004, relatifs au compteur d'énergie thermique POLLUCOM E.

CARACTERISTIQUES :

Le compteur d'énergie thermique SENSUS type POLLUCOM-E diffère du type approuvé par les certificats précités par :

- l'utilisation d'une nouvelle carte électronique associée à un nouveau logiciel conformément au dossier déposé,
- la possibilité de l'utiliser avec une classe métrologique I,
- la possibilité d'utiliser des sondes asymétriques,

Laboratoire national de métrologie et d'essais

- la modification des conditions particulières de vérification,

Le compteur d'énergie thermique POLLUCOM E est un compteur compact, dont les principales caractéristiques sont dorénavant les suivantes :

Modèle calculateur	POLLUCOM E
Étendue des températures du calculateur (°C)	5 à 150
Étendue des différences de température ΔT (K)	3 à 100
Portée affichage (MWh)	99999,999
Unité de chiffraison (kWh)	1
Longueur maximale du câble de connexion au capteur hydraulique (m)	1,1
Tension de la batterie de secours (V)	3,0

Modèle du capteur hydraulique	Qp 0,6	Qp 1,5	Qp 2,5
Diamètre nominal DN du capteur hydraulique (mm)	15	15	20
Débit maximal Qmax (m ³ /h)	0,6	1,5	2,5
Débit minimal Qmin (l/h)	6	15	25
Position du capteur hydraulique	Horizontale et verticale		
Longueur (mm)	110	110	130
Pression maximale de service admissible PMS (bar)	16		
Limites de l'étendue de température (°C)	5 à 90		

Sonde de température	Symétrique et asymétrique
Nature des sondes	Pt 500
Sondes interchangeables	Oui (1)
Boîtier de raccordement	non
Nombre de conducteurs	2
Câble blindé	non
Longueur maximale du câble (m)	10
Température minimale TSmin (°C)	20
Température maximale TSmax (°C)	150
Immersion directe	oui
Montage en doigt de gant	oui
Classe PN des sondes à immersion directe (bar)	16

(1) sauf pour les sondes asymétriques

Les autres caractéristiques sont inchangées.

SCELLEMENTS :

Le scellement de la sonde de température placé dans le capteur hydraulique est assuré par une bague plastique.

La coiffe donnant accès aux parties essentielles ne peut être démontée sans destruction apparente.

Un plan de scellement est présenté en annexe.

CONDITIONS PARTICULIERES D'INSTALLATION :

La longueur des câbles à deux conducteurs des sondes de température ne doit pas être modifiée.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

La marque d'examen de type reste identique à celle des certificats précités. Elle est constituée du numéro et de la date du certificat d'examen de type initial du compteur d'énergie thermique SENSUS type POLLUCOM-E.

Les inscriptions réglementaires sont présentées en annexe.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION :

Les étalons et moyens d'essais utilisés doivent être raccordés aux étalons nationaux ou à des étalons étrangers reconnus équivalents. Les incertitudes globales doivent être inférieures au tiers des erreurs maximales tolérées.

Capteurs hydrauliques :

Pour les applications calorifiques, les capteurs hydrauliques sont vérifiés à l'eau froide en position horizontale, et avec les erreurs maximales tolérées suivantes :

- de Q_{min} à $0,10 \times Q_{max}$ exclu : $\pm 5 \%$,
- de $0,10 \times Q_{max}$ inclus à Q_{max} : $\pm 2 \%$.

Calculateurs :

Pour les applications calorifiques, les calculateurs sont vérifiés en simulant la différence de température par des résistances étalons et le débit par un émetteur d'impulsions. Les erreurs maximales tolérées sont les suivantes :

- de ΔT_{min} à $\Delta T_{max}/3$ exclu : $\pm 2,5 \%$,
- de $\Delta T_{max}/3$ inclus à ΔT_{max} : $\pm 1,5 \%$.

Sondes de température :

Pour les applications calorifiques, chacune des sondes de température de la paire est vérifiée, sans doigt de gant, dans le même bain thermostaté aux trois températures suivantes :

22°C ; 85°C ; 140°C

La valeur d'appariement à chacune de ces températures doit être inférieure à 0,10 K.

Les sondes de température asymétriques doivent être vérifiées avec la longueur de câble prévue pour l'installation.

DÉPÔT DE MODÈLE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire National de métrologie et d'Essais (LNE) sous la référence DDC/22/D011256-D11 et chez les fabricants.

VALIDITÉ :

Le présent certificat est valable jusqu'au 2 juillet 2012.

ANNEXES :

Inscriptions réglementaires, plan de scellement et photographie.

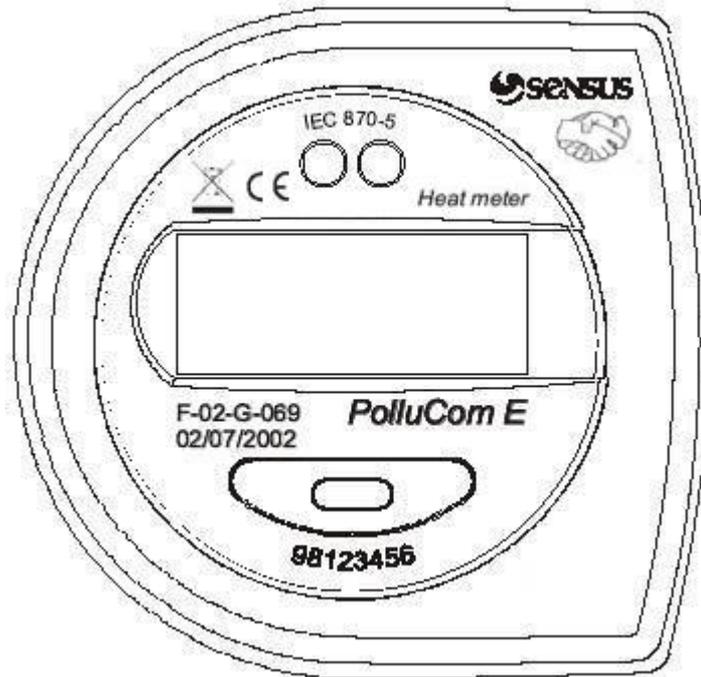
Pour le Directeur général

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification

Annexe au certificat n° F-06-G-1358 du 12 octobre 2006

Compteur d'énergie thermique SENSUS
type POLLUCOM-E

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES



Qmax = 1,5m³/h Classe 1 2006 DN15 PN 16
Qmin = 0,015m³/h θ: 5 - 150°C Capteur hydraulique sur
 Δθ: 3 - 100 K retour θ: 5 - 90°C

Annexe au certificat n° F-06-G-1358 du 12 octobre 2006

Compteur d'énergie thermique SENSUS

type POLLUCOM-E

PLAN DE SCCELLEMENT ET PHOTOGRAPHIE

